

*Proposition de communication aux XXXIIèmes Journées de l'Association d'Economie Sociale*

« Travail, organisations et politiques publiques : quelle « soutenabilité » à l'heure de la mondialisation ? »

Aix en Provence, 13 et 14 septembre 2012

## **Les enjeux de la construction participative d'indicateurs de bien-être**

*Anne Le Roy\**

Anne.leroy@upmf-grenoble.fr  
Maitre de conférence en économie

*Claudine Offredi\**

Claudine.offredi@upmf-grenoble.fr  
Ingénieur/ HDR en économie

*Fiona Ottaviani\**

Fiona.ottaviani@upmf-grenoble.fr  
Doctorante en économie

\*Centre de Recherche en Economie de Grenoble - CREG - Université Pierre Mendès France -  
1221 Rue des universités - BP 47- 38040 Grenoble Cedex 9  
Tel : 04 76 82 78 08 - Fax : 04 76 82 59 95

### **Résumé**

Cette communication est consacrée à une réflexion méthodologique liée à la construction d'indicateurs de bien être soutenable territorial au service de la connaissance, de l'aide à la décision publique et de sa recomposition. Dans le cadre d'une étude empirique, afin de rendre compte de la diversité des vécus et représentations du bien-être par les habitants, nous faisons le pari d'articuler trois méthodes : une méthode d'enquête quantitative par questionnaire, une méthode d'entretiens qualitatifs et une méthode participative. En effet, plusieurs formes de savoirs ou sources de connaissance participent à la production d'une connaissance utile à l'action, ouvrant la question relative à la combinaison de ces savoirs hybrides. Ce papier s'attache à dresser le cadre méthodologique et théorique sur lequel s'appuie une telle étude en explorant les limites de la quantification et en esquissant une théorie alternative de l'action.

### **Abstract**

This paper is dedicated to methodologic issues related to indicators construction for sustainable territorial welfare. These new indicators could be used to create knowledge and also be helpful for public decision and its reconstruction. On the basis of an empiric study and in order to evaluate the diversity of life experiences and people well-being perceptions, three methods will be combined. The first method that will be used is a quantitative questionnaire survey, qualitative interviews will be done as a second method and the last method will be a participatory approach. The aim is to mix different form of knowledge in order to create a new one on this subject that could be useful for public policies. By exploring the limits of quantification and considering an alternative action theory, this paper seeks to develop a methodological and theoretical framework background needed for such study.

---

La réflexion proposée dans cet article repose sur deux constats. Le premier fait référence au fait qu'aujourd'hui, le chiffre est omniprésent, faisant office de démonstration et/ou de preuve de l'efficacité voire du bienfondé de l'action publique, alors que les limites de la quantification sont au cœur de débats français (Gadrey et Jany-Catrice, 2007 ; Stiglitz et alii, 2009) ou internationaux (Jackson 2010 ; Cassiers et alii, 2011). Le second constat repose sur la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques qui impliquent des actions plus larges, plus transversales et *in fine* plus complexes, sont à l'origine de nouveaux besoins d'information à cette échelle (Le Roy et Offredi, 2011). Cette complexité des politiques publiques émerge tant au stade de leur conception, que de leur conduite ou de leur lisibilité finale, renvoie plus généralement à la recomposition de l'action publique dans les pays démocratiques. Parmi les réflexions et outils qui soutiennent ces recompositions, le mouvement de construction d'indicateurs alternatifs sur un mode participatif tient une place importante, tout en étant tributaire de la « quantophrénie » galopante qui accompagne les excès du New Public Management.

Ces nouveaux besoins d'informations quantifiées apparaissent dans des contextes politiques et scientifiques où le recours aux indicateurs limite l'analyse aux aspects quantifiables des phénomènes. Certes, ces outils quantitatifs ne sont pas seulement des outils de preuve utilisés par les experts pour étayer leurs arguments, mais aussi des outils de coordination et de gouvernement (Lascoumes et Le Galès, 2004). Mais, le recours au chiffre peut être trompeur dans la mesure où il masque un double déficit de réflexion. Le premier porte sur l'objet que l'on cherche à mesurer ou sur ce que l'on « convient » de mesurer, avec comme dérive possible de ne pas s'interroger sur la pertinence du phénomène considéré et sur l'irréductibilité des phénomènes sociaux à des indicateurs. Le second déficit de réflexion est relatif à la finalité des politiques publiques, le risque étant de faire de l'indicateur un « pilote

automatique » de la décision politique qui par essence est adaptative, provisoire et contextuelle.

Aussi, il apparaît indispensable que la production de données quantifiées associe au moins deux postures intellectuelles. La première consiste à mesurer ce qui peut l'être, afin d'étayer les analyses tout en prenant le soin d'explicitier le rôle et les limites de la donnée quantifiée. La seconde posture consiste à prendre en compte, sur la base d'autres méthodes, les aspects qualitatifs des phénomènes observés. C'est dans ce contexte que nous avons impulsé une réflexion sur les enjeux méthodologiques qui sous-tendent l'élaboration de données nouvelles dans le cadre de la construction d'Indicateurs de Bien-Etre Soutenable Territorial sur le territoire de la Communauté Urbaine de Grenoble (Ibest Grenoblois<sup>1</sup>). Cette réflexion s'appuie sur une étude empirique qui fait le pari d'articuler trois méthodes : une méthode d'enquête quantitative par questionnaire, une méthode d'entretiens qualitatifs et une méthode participative.

La construction d'indicateurs de bien-être suppose, de notre point de vue, une démarche reposant sur des méthodes d'enquête plurielles et articulées susceptibles de rendre compte de la diversité des vécus et des représentations des habitants. Nous situons ces méthodes d'enquête dans la tradition pragmatique (Dewey, 2005 et 2010) autorisant la possibilité d'introduire une discussion scientifique et politique, à plusieurs voix, sur les critères d'amélioration de la vie des gens. Ce choix méthodologique est nourri par ailleurs par les débats sociologiques autour du dilemme « *savoirs d'experts/savoirs profanes* » (Latour, 2006 ; Barthe, Callon et Lascoumes, 2001) et autour de la réponse à la question « *existe-t-il une forme « plus scientifique » de la connaissance, celle qui est, par exemple, quantifiée selon des indicateurs professionnellement établis ?* » (Barbier, 2009). Cela revient à considérer qu'il y a plusieurs formes de savoirs ou sources de connaissance qui participent de la production d'une connaissance utile à l'action, tout en laissant ouverte la question qui consiste à se demander comment ces savoirs hybrides se combinent pour former une connaissance fiable.

Notre démarche expose les limites de la quantification (1) pour, ensuite, discuter des notions de capital social et de bien commun au fondement d'une théorie de l'action alternative indispensable à la mise en œuvre d'une telle démarche (2).

## **1. Genèse d'une posture d'observation locale « alternative » au service de l'action publique**

Depuis 2002, sur fond de politiques locales dotées d'une plus grande latitude, les responsables de la politique de la ville souhaitaient « *en finir avec le tableau noir des quartiers prioritaires* » (Clot, 2009). Guidés par la volonté de révéler les ressources des territoires afin de renouveler le regard porté sur les modes d'action publique locale, les professionnels ont cherché à créer des indicateurs de richesse. Puis, au fil de leur construction et de l'élaboration d'une base de données, la posture d'observation du groupe a évolué en faveur de la construction d'indicateurs de bien-être, faisant ainsi explicitement écho aux travaux de la commission Stiglitz (2009).

Toutefois, l'élaboration de telles données s'avère semée d'embûches. L'expérimentation menée au niveau de la métropole grenobloise renvoie à un certain nombre de contraintes et de conditions liées à son opérationnalisation faisant des choix méthodologiques de vrais enjeux. Nous en rendrons compte en évoquant les limites des données existantes (1.1) et les principaux enjeux méthodologiques liés à la mesure (1.2).

---

<sup>1</sup> Cette contribution s'appuie sur une étude empirique dirigée par Claudine Offredi, financée par la Région Rhône-Alpes et la Communauté d'agglomération Alpes-Métropole ayant pour objet « La construction d'indicateurs : territorialité et soutenabilité du bien-être » 2011-2014.

### **1.1 Limites des données existantes**

Le pouvoir informatif limité des données existantes s'explique en grande part du fait des modes de structuration de l'information locale.

Il semble tout d'abord nécessaire de pointer les difficultés liées à la collecte de données fiables, renouvelables, exploitables sur du long terme et issues de différents lieux de production (directions de l'administration régionale, collectivités locales, associations, ...), chacun ayant sa façon de créer de la donnée en fonction de ses besoins, son histoire, sa culture et ses cibles de population. Absence de données là où elle est censée être, refus de communication des données jugées sensibles, ou présence de données partielles et/ou existantes sous une forme non exploitable...telle est, souvent, la structure de la donnée locale censée nourrir l'observation locale.

Par ailleurs, l'absence de données pour renseigner de manière pertinente les dimensions essentielles de la « santé » du territoire grenoblois, telles que la participation des habitants informelles (entre-aides, bénévolat, ...), la nature et l'intensité des liens sociaux, ne permet pas d'atteindre l'objectif recherché. Il s'agit en effet de comprendre les ressorts individuels et collectifs des territoires composant la mosaïque métropolitaine.

Enfin, la plupart des données existantes sont formatées pour offrir des informations sur les systèmes d'offres. Or, de plus en plus, les politiques publiques territoriales entendent l'urgence et la nécessité de bénéficier d'une information en continue mettant la focale sur les « besoins » et les aspirations des personnes. Les observations menées en termes *de non-recours aux droits et aux services* (l'observatoire grenoblois *Odenore*<sup>2</sup>, Chaveaud, Warin, 2010) montrent les fréquents décalages entre l'offre publique et les aspirations des usagers. Partant de la question des « effets de quartier » sur le phénomène du non-recours aux droits sociaux, les chercheurs d'Odenore ont mis en évidence l'importance des collectifs comme lieux de socialité (de constitution de liens sociaux générateurs de reconnaissance sociale) permettant à des habitants de rompre (en partie) leur isolement et de participer au travers d'activités très diverses à des interactions sociales (suivant des modes de réciprocité variables) qui les rendent plus actifs vis-à-vis de leurs droits.

Se rajoute à ce dernier constat, celui de l'épineuse question méthodologique du passage d'une information qualitative, individuelle et renseignant sur des problématiques émergentes et récurrentes liées au bien-être (capacité des individus à être acteurs de leur vie, effets produits par la participation des individus à des collectifs sur la reconnaissance sociale) à la constitution de chaînes de données renseignées de façon régulière, permettant le suivi des thématiques.

Dès lors, comme le signale Cassiers, il s'agit bien en matière de production de données quantifiées pour l'action de « *changer de cap* » ou de « *dégripper la boussole* » (Cassiers, 2009). La question est alors de savoir quelle sont les postures méthodologiques qui permettent à la fois de lier des pratiques scientifiques, des activités politiques qui s'en inspirent et la création de valeurs (Dewey, 2010).

### **1.2 Enjeux méthodologiques liés à la mesure**

---

<sup>2</sup> Odénore : Observatoire du Non Recours.

Le processus d'élaboration de nouvelles données d'observation susceptibles de renseigner les dynamiques sociales territoriales repose sur trois étapes : sa conception, son appropriation, sa légitimation et son usage. En matière de construction participative, ces étapes s'avèrent de vrais enjeux puisqu'il ne s'agit pas simplement de changer les outils de mesure mais aussi les postures et méthodes conditionnant leur construction et leur usage.

### ***Conception de la mesure***

Mesurer n'est pas la même chose que quantifier. En effet, comme le montre la sociologie de la quantification (Desrosières et Kott, 2005, p. 2), « l'emploi immodéré du mot *mesurer* induit en erreur, en laissant dans l'ombre les conventions de quantification. » Les chiffres sont des constructions, plus ou moins élaborées, remplissant diverses fonctions. Parmi ces fonctions, celle qui consiste à formuler à partir d'observations qualitatives et/ou quantitatives des critères pouvant être inclus dans des systèmes d'observation réguliers, est une opération délicate réclamant du temps<sup>3</sup> et la participation d'une pluralité d'acteurs. On perçoit dès lors, combien les conclusions de Desrosières (2008), « *quantifier c'est convenir pour mesurer* » ou celles de Gadrey, (2006) « *la quantification est une démarche, une production collective et pluraliste qui relève de conventions entre acteurs pour lesquelles il n'existe pas de consensus a priori* », tout en renvoyant à la réalité des intérêts et représentations divergentes qui structurent le monde social, ne donnent pas pour autant la solution de leurs dépassements.

Aussi, la production de données nouvelles peut difficilement s'accommoder d'une procédure, c'est-à-dire de l'application d'un protocole prédéfini et standardisé. Dès lors, la reconnaissance du caractère construit et performatif du chiffre doit nous amener, dès la conception de la mesure, à mettre en place un processus collectif de construction de la donnée. Ce caractère -la performativité- qui est attribué au chiffre traduit l'impact du chiffre sur les représentations des acteurs et sur la formation des politiques publiques. S'appuyer sur la réflexivité des acteurs pour mettre à jour les conventions de mesure et en construire de nouvelle c'est parier sur le fait que dans le cadre des changements de gouvernance actuelle, les individus et les réseaux sociaux peuvent jouer un rôle actif dans la définition et l'atteinte des objectifs de l'action publique. Articulée à la théorie des « capacités » de Sen, la réflexivité renvoie à l'observation empirique et théorique selon laquelle « *les acteurs sociaux ne s'inscrivent jamais de manière totalement passive dans des cadres de rationalité préétablis mais qu'ils contribuent activement à la création de ces cadres dans le cours même de l'action qu'ils mènent* » (Perret, 2010, p. 48).

On rejoint ici la posture pragmatique qu'il nous paraît utile de tenir en matière de construction d'indicateurs : « *La question de la méthode avec laquelle élaborer les matériaux du social se trouve au cœur du politique ; l'art de former des intérêts (...) et de gouverner en dépend* » (Zask, 2001 in Dewey 2010, p. 42). Les modes d'appropriation de la mesure constituent l'une des expressions de cet art qui constitue un des enjeux méthodologique lié à la mesure

### ***Les modes d'appropriation de la mesure***

Une démarche de construction d'indicateurs susceptible d'être utile à l'action publique suppose, de notre point de vue, une participation du citoyen. Comme le rappellent Caillé, Gadrey, Méda ou Viveret en matière de construction d'indicateurs alternatifs, les débats citoyens doivent prendre le relais d'experts même s'il « *n'existe pas de lieu de certitude* » (Caillé A. 2011, p. 159). Renault, coordonnateur du projet Indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés à Rennes, explique comment la création de nouveaux espaces publics de discussion s'inscrit « *dans la logique d'un changement de nature des activités de valorisation sociale* » (Renault, 2011, p.168), et suppose le recours à une « *approche transactionnelle de*

---

<sup>3</sup> Cf. le délai pour que les nouveaux indicateurs acquièrent une légitimité suffisante.

*la construction d'indicateurs qui s'enracine dans les travaux de Dewey et Bentley (1973, 1949) » (Renault, 2011, p. 169). Cette posture élaborant le cadre méthodologique qui sous-tend la construction d'indicateurs participatifs de bien-être nous paraît centrale : elle lie la démarche d'élaboration des indicateurs à la nécessité d'un outil cognitif au sens où la construction des indicateurs est inséparable des opinions et des représentations des publics sur la nature et la finalité des politiques publiques.*

### ***Légitimité et usage de la mesure***

La littérature pointe des usages très divers de la quantification dans le cadre des politiques publiques. L'évolution de leurs modes de gouvernance, en lien avec l'économie et les formes de quantification et de modélisation, a fait « *apparaitre une rétroaction de la quantification sur les comportements des acteurs, on s'éloigne de l'épistémologie réaliste qui sous-tend la métrologie de la statistique publique* » (Desrosières, 2010, p. 4).

Aussi, dans le cadre de l'élaboration d'indicateurs, il importe d'appréhender les conditions d'usage du chiffre susceptibles d'entraîner une transformation des politiques locales. Il s'agira alors d'analyser des éléments de spécification (contextes/systèmes d'acteurs/systèmes statistiques) des modes de mise en œuvre des indicateurs produits, afin de comprendre comment ces derniers rencontrent, complètent, contredisent et interagissent avec les objectifs des politiques publiques.

Ainsi, ces étapes visent à poser un cadre méthodologique minimal nécessaire au processus de création participative d'indicateurs. Ce cadre doit être complété par un ensemble de considérations intellectuelles, à la croisée des champs philosophique, politique et éthique, pour aider à la définition des objets de la mesure. Parmi ces réflexions, deux notions emblématiques occupent le devant de la scène scientifique depuis quelques années : le « capital social » et le « bien commun ». En quoi ces notions sont opératoires pour étudier les dynamiques territoriales à l'œuvre sur le territoire et participer à une théorie de l'action alternative ?

## **2. Apports du capital social pour appréhender et mesurer les dynamiques territoriales**

La notion de capital social et sa mesure ne sont pas stabilisées. Depuis les travaux précurseurs de Bourdieu (1980), de Coleman (1988) et de Putnam (1995), la littérature s'est développée et les instances internationales -Banque Mondiale et OCDE- se sont également emparées de la notion. Les apports du capital social sont indéniables permettant à l'analyse économique de réintégrer la dimension sociale et notamment la question du développement. Mais, la polysémie de la notion de capital social et la diversité des conceptions - acception plutôt individualiste de Bourdieu, celle plus large de Putnam qui prend en compte les externalités positives mais aussi négatives (contrairement à Coleman) - la rendent difficile à cerner.

Or, notre posture nous conduit à aller au-delà de l'approche économiciste du bien-être et vers une définition partagée de « ce qui compte ». Cela nous oblige à dépasser l'approche réductionniste du capital social (2.1) pour adopter une définition de cette notion pensée en étroite imbrication avec la définition du bien commun (2.2.).

### ***1.2.1 Les relations comptent mais comment les aborder ?***

Pour Putnam et Feldstein (2003, p. 2), « *social capital refers to social networks, norms of reciprocity, mutual assistance, and trustworthiness. The central insight of this approach is that social networks have real values both for the people in those networks as well as for bystanders* ». Cette approche, comme le note Perret (2003, p. 30), se place à un niveau

collectif qui assimile le capital social à un bien public, contrairement à la conception de Bourdieu plus axée sur une définition du capital social en terme de bien privé. En considérant le capital social comme un bien public<sup>4</sup>, Putnam s'inscrit dans la filiation de Coleman (1988) qui considère que « *ceux qui en bénéficient n'en ont pas la propriété ; ce qui en fait un bien public, attribut de la structure mais pas des individus* » (Ponthieux, 2004, p. 4-5). Le capital social est dès lors une externalité et non un produit, il a un caractère intangible, non divisible et inaliénable. Cette externalité peut être positive ou négative, mais c'est bien souvent sur l'influence bénéfique du capital social sur laquelle se focalise l'attention des auteurs que sur ses méfaits. Ainsi, l'idée de base du concept de capital social paraît simple de prime abord : « *la participation à des groupes peut avoir des effets bénéfiques pour les individus et pour la collectivité* » (Ponthieux, 2004, p. 4). Les mêmes notions y sont associées de manière récurrente : réseaux, normes de réciprocité, confiance et valeurs partagés. Mais bien que la terminologie employée par les auteurs soit identique, ces notions sont en fait bien souvent employées dans des sens très différents et ne sont pas combinées entre elles de la même manière.

Perspectives individuelles et collectives sont souvent mêlées, alors même que le sens à donner au capital social dans les deux cas diffère : à travers une approche individualiste, il est un « *actif privé générant des effets en termes d'utilité* » alors que dans une visée collective, c'est un « *actif collectif dont les effets sont au moins partiellement externes* » (Ballet et Guillond, 2003, p. 9). Ce passage du privatif au collectif tend sans doute à accentuer le flou de la notion car « *si on peut parler, métaphoriquement d'un « stock » de relations personnelles (symboliquement représentable par un carnet d'adresses), on imagine beaucoup plus difficilement ce qu'est un « stock » de confiance ou de normes sociales* » (Jacquemain, 2006, p. 8). Sans doute, est-ce pour cela qu'il faut tâcher de se détourner d'une approche en termes de stock et rompre avec la trop forte analogie faite entre capital social et les autres types de capitaux (Caillé 2006).

Or, pour y voir plus clair sur les potentialités que recouvrent cette notion de capital social et donc sa mesure, faut-il se rappeler les raisons qui, initialement, ont poussé des auteurs tels que Bourdieu ou Putnam à parler de capital social. Comme le dit Field (2003, p.2, cité dans Jacquemain, 2006, p. 7) : « *La théorie du capital social est, en son centre, parfaitement simple ; sa thèse centrale peut être résumée en deux mots : [les] relations comptent* ».

Ce constat est à la base du projet grenoblois de construction d'indicateurs. Mais cette thèse peut être interprétée de plusieurs manières : on peut considérer que les relations comptent car elles favorisent par exemple l'accès à certains revenus et parce qu'elles participent au développement économique, mais aussi, qu'elles comptent pour elles-mêmes c'est-à-dire qu'elles ont une valeur intrinsèque pour les personnes au-delà de leurs apports bénéfiques sur le bon fonctionnement économique. Dans le second cas, on se place dans une perspective incompatible avec certaines postures de l'utilitarisme économique en excluant de considérer le capital social comme un capital de même nature que le capital physique et pouvant être conçu comme une simple composante de celui-ci<sup>5</sup>.

Au final, la seconde approche nourrit notre démarche de construction d'indicateurs alternatifs. Elle vise à changer notre regard en l'élargissant pour comprendre comment plusieurs motifs de l'action humaine cohabitent, s'impactent les uns les autres et génèrent de la richesse valorisée ou valorisable, ou non, économiquement. Ainsi, dans cette perspective non economiciste, nous faisons nôtre la définition du capital social proposée par Caillé (2006, p.14) : « *le capital social d'un acteur, individuel ou collectif, d'une institution, d'un pays, etc.,*

<sup>4</sup> Cela renvoie aux caractéristiques de « non rivalité » et « non exclusivité ».

<sup>5</sup> Notre refus vis-à-vis de l'utilitarisme économique porte précisément sur l'adoption d'une approche « réductionniste » du capital social, qui ne se réduit pas toujours mais parfois peut se confondre avec un economicisme.

*c'est l'ensemble de ce qui, dans leurs actions et dans leurs représentations, donne la priorité hiérarchique aux considérations extra ou anti-utilitaristes sur les considérations d'intérêt immédiat ».*

Dès lors, aborder le capital social à travers la mesure, suppose de partir de la caractérisation individuelle du capital social des acteurs dans leurs rapports aux autres. Cela nous a conduit à mobiliser deux types d'enquêtes (méthode quantitative par questionnaire et méthode qualitative par entretiens) relayées par une méthodologie participative. Ce croisement de savoirs hybrides articulant trois méthodes de construction de la connaissance, a pour objectif d'élaborer une connaissance partagée sur comment les acteurs envisagent, sur un territoire urbain, de traduire leur bien-être autrement dit de traduire les socles de la confiance et de la réciprocité participant au « bien commun ».

Cette posture mobilisant la notion de capital social dans une perspective non économiciste, nous amène à ancrer la notion dans une réflexion sur le bien commun, dans la lignée des travaux d'auteurs comme Perret (2003) ou Flahault (2011).

## ***2.2. Penser la mesure du capital social dans la perspective du bien commun***

Face au constat de la fragmentation de l'espace commun et de ses méfaits, Perret réhabilite une approche de la société conçue en tant que « *monde commun* » permettant de réintégrer fortement « *la totalité préexistante* ». Cette posture s'inscrit en opposition avec l'utilitarisme et le connectivisme et rejoint une filiation anthropologique selon laquelle la coexistence précède l'existence personnelle de chacun de nous, selon laquelle le « *sentiment d'exister des individus est tributaire des formes sociales et culturelles de coexistence* » (Flahault, 2011)<sup>6</sup>. Perret rejoignant le constat de cette « *interdépendance constitutive* », montre que les individus sont dès le départ « encastré » dans un monde qui leur préexiste : « *Ce n'est pas une collectivité d'individus rassemblés par leurs besoins et leurs aptitudes complémentaires, mais un monde dans lequel chacun est plongé dès la naissance et qui constitue durant toute son existence l'horizon de sens de ses actions* » (Perret, 2003, p.10-11).

Dans cette réflexion, la notion de capital social est utilisée pour analyser l'évolution institutionnelle du lien social. Il montre que bien qu'il y ait un étiolement du lien social institutionnalisé, pour des formes plus informelles, plus transitoires, certaines institutions se sont trouvées renforcées par ce changement de configuration des liens sociaux, notamment le marché et les systèmes techniques.

Dès lors, le concept de capital social et sa mesure apparaissent intéressants pour étudier les voies de refondation d'un monde commun car il permet témoigner à la fois de la reconfiguration à l'œuvre des liens sociaux et de la fragilité des formes de socialité contemporaines. La compréhension des sociabilités à l'œuvre constitue l'une des portes d'entrée pour capter la dynamique des territoires, les disjonctions entre certaines politiques publiques et les représentations que les publics ont du bien commun. De ce point de vue, le croisement entre ces représentations et la réalité objectivée des différences d'accès aux institutions sociales et des inégalités sociales de situations est essentielle et justifie l'élaboration d'une démarche de quantification.

En conséquence, l'état du capital social des populations apparaît comme un préalable pour penser la (re)définition collective d'un bien commun sur les territoires, dont on comprend que

---

<sup>6</sup> Arendt dans la *Condition de l'homme moderne* (1958) rappelle que le latin employait comme synonyme de « vivre » est l'expression « être parmi les hommes » *inter homines esse*. Par ailleurs, les travaux d'Ostrom (2009) (cités par Flahault, 2011) rejoignent, en les prolongeant, cette filiation théorique en rappelant la nécessité de veiller aux biens communs.



son mode de définition est étroitement corrélé à la mise en lumière des rapports sociaux inégaux. Dans cette perspective, le capital social peut-être ainsi conçu à la suite de Daly et Farley (2004) et de Meadows (1998) comme une finalité intermédiaire, contribuant à la conversion des finalités intermédiaires (santé, éducation, ...) en finalités ultimes individuelles (bien-être, accomplissement) ou collectives (bien commun). Cela revient finalement à fonder une théorie de l'action publique permettant de lier une pluralité de finalités et de motifs d'actions.

### **Conclusion**

#### *Dépasser les limites de l'utilitarisme pour fonder une théorie de l'action publique pertinente*

La construction d'indicateurs utiles à l'action publique implique la mise en place d'une démarche collective et participative alors à même de fonder une théorie de l'action publique pertinente. Or, cela suppose de rejeter les pratiques en termes de mesure de l'utilitarisme économique et de l'économie du bonheur pour faire émerger une posture méthodologique et théorique reposant sur une démarche pragmatique retenue dans le projet IBest Grenoblois.

*In fine*, cette démarche pragmatique, en phase avec notre posture constructiviste questionne notre réflexion collective : l'articulation des méthodes est-elle une garantie pour rendre compte de la diversité des vécus des populations sur un territoire ? L'articulation des savoirs profanes/savoirs d'expert constitue-t-elle une garantie d'une construction de la connaissance scientifique ? Y'a-t-il automaticité entre la construction de la connaissance scientifique et l'action ? Quelles sont les valeurs véhiculées par le choix des méthodes ? Comment rendre opérationnelle et reproductible de telle démarche d'observation à même de déboucher sur des indicateurs utiles à l'action publique ?

### **Bibliographie**

- 
- BARBIER J.-C. (2009), « La construction (de) et l'accès (à) la connaissance dans le cadre de l'approche des « responsabilités partagées » pour la cohésion sociale du Conseil de l'Europe », *Workshop*, 23/11/2011.
- BALLET J. et ROLAND G. (2003), *Regards croisés sur le capital social*, L'Harmattan.
- BARTHE Y., CALLON M. & LASCUMES P. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil
- BOURDIEU P. (1980), « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31.
- CAILLE A. (2006), « Préface », dir. BEVORT A. et LALLEMENT M., *Le capital social : performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte
- CAILLE A. (2010), « Les indicateurs de richesse alternatifs, une fausse bonne idée ?, Réflexions sur les incertitudes de la gestion par le chiffre », *Revue du MAUSS permanente*, 25 octobre 2010 [en ligne]. <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article720>.
- CASSIERS I. (2009), « Pour changer de cap, dégrifions la boussole », *La Revue Nouvelle*, mars 2009, n° 3. [http://www.revenouvelle.be/rvn\\_abstract.php?id\\_article=1444](http://www.revenouvelle.be/rvn_abstract.php?id_article=1444).
- CASSIERS I. & alii (2011), *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Editions de l'aube, Paris.
- CHAUVEAUD C. & WARIN Ph. (2010), « Associations de quartier et production de citoyennetés sociale et politique », Odenore, *Working paper* n° 4.
- CLOT H. (2010), « Mesurer la richesse des territoires, une démarche d'observation sociale de l'agglomération grenobloise », dans OFFREDI C., RAVOUX R. dir., *La notion d'utilité sociale au défi de son identité dans l'évaluation des politiques publiques*, L'Harmattan, p. 153-174.
- COLEMAN J. (1988), « Social capital in the creation of human capital », *The American Journal of Sociology*, Vol. 94, p. S95-S120.

- DALY H. E. & FARLEY J. (2004), *Ecological Economics : Principles and Applications*, Washington DC, Island Press, 2<sup>nd</sup> édition, 2010.
- DESROSIERES A. (2008), *L'argument statistique*, 2 tomes, Presses des Ecoles des mines, Paris.
- DESROSIERES A. et KOTT S. (2005), « Quantifier », *Genèses*, 2005/1, n°58, p. 2-3.
- DEWEY J. (2010), *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.
- FELDSTEIN M. L. et PUTNAM D. R. (2003), *Better together : restoring the American community*, New York, Simon et Schuster
- FLAHAULT F. (2011), *Où est passé le bien commun*, Ed Mille et Une Nuits, Paris.
- GADREY J. & JANY-CATRICE F. (2007), *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Collection Repères, La découverte, Paris.
- JACKSON T. (2010), *Prosperité sans croissance*, De Boeck/Etopia, Bruxelles.
- JACQUEMAIN M. (2006), « Le capital social : une introduction », *Capital social et dynamique régionale*, Eds. HOUARD J. et JACQUEMAIN M., Bruxelles, De Boeck, p. 5-40.
- LASCOUMES P. et LE GALES P. (2004), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
- LATOUR B. (2001), *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- LATOUR B. (2006), *Changer de société, refaire la sociologie*, Paris, La Découverte.
- LE ROY A. & OFFREDI C. (2011), « La quantification au service de l'observation sociale locale : à quelles conditions ? », *Revue Française de socio-économique*, n°7, Premier trimestre.
- LE ROY A. et OTTAVIANI F. (2011), « Développer de nouveaux indicateurs de richesse afin de repenser l'attractivité territoriale ? », colloque *Territoires, Emploi et Politiques Publiques*, Metz, 23-24 juin.
- LE ROY A. et OTTAVIANI F. (2012), « Mesurer pour révéler les dynamiques territoriales », *Colloque GEMDEV – Mesure du développement*, Paris, 1<sup>er</sup> au 3 février.
- MEADOWS D. (1998), « Indicators and Information Systems for Sustainable Development – A report to the Balaton Group », *The Sustainable Institute*.
- MEDA D. (1999), *Qu'est-ce que la richesse ?*, Alto, Aubier, rééd. Champs-Flammarion 2000.
- Offredi C. et RAVOUX R. dir. (2010), *La notion d'utilité sociale au défi de son identité dans l'évaluation des politiques publiques*, L'Harmattan.
- OTTAVIANI F. (2010), *Portée et limites de la constitution d'indicateurs à l'échelle infracommunale*, Mémoire de Master 2 EIG spécialité Politiques économiques et sociales.
- PERRET B. (2003), *De la société comme monde commun*, Paris, Desclée de Brouwer.
- PERRET B. (2010), « Utilité sociale, évaluation et nouvelle conception de la gouvernance », dans OFFREDI C., RAVOUX R. (2010), p. 45-50
- PONTHIEUX S. (2004), « Le concept de capital social, analyse critique », *Contribution au 10<sup>e</sup> colloque de l'ACN*, Paris, 21-23 janvier.
- PUTNAM R.D. (1995), *Bowling alone: America's Declining Social Capital*.
- RENAULT M. (2011), « Elaborer ensemble des outils pour construire une société plus conviviale. D'une expérience de terrain à une réflexion théorique », in *De la convivialité – dialogues sur la société conviviale à venir*, dir. Caillé A. et alii., Paris, La Découverte, p. 167-187.
- STIGLITZ E. et alii. (2009), *La mesure des performances économiques et du progrès social*, Commission sur la Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social, Paris.
- VIVERET P. (2002), *Reconsidérer la richesse*, Rapport au secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Paris.